

EXPERIMENTATION DIMINUTION DE L'EXPOSITION AUX ANTENNES-RELAIS : VERS UNE RUPTURE DE CONTRAT

Grenelle des Ondes, Grenelle de l'Environnement, même constat : de l'affichage; aucune volonté politique.

La Fédération Française des Télécoms (F.F.T) est en passe de réaliser une OPA sur l'expérimentation de la diminution de l'exposition aux antennes-relais.

Chacun peut en juger à la lecture des objectifs initiaux de cette expérimentation et la proposition avancée par la F.F.T.

Présentation initiale des objectifs en Janvier 2010 :

.../...

« Le comité opérationnel a sélectionné le 26 novembre 2009 seize communes pilotes volontaires pour réaliser les expérimentations sur l'exposition après une phase d'appel à candidatures auprès des communes. Elles sont représentatives de six environnements : rural relief faible, rural montagneux, péri-urbain, urbain moderne dense, urbain ancien dense, quartier d'affaire / haute densité. Sous réserve de vérification technique, des modélisations et des expérimentations seront conduites pour chaque quartier.

4.1.3 Simulation de l'exposition et de la couverture avec une modification de la configuration du réseau

La diminution de la puissance des antennes devrait avoir un effet direct sur la couverture. Il convient donc d'envisager la modélisation d'une modification de la configuration des réseaux visant à diminuer l'exposition tout en préservant une couverture et une qualité de service équivalentes ou à traiter d'éventuels points atypiques (densification macrocellulaire, déploiement de microcellules, modification des caractéristiques d'antennes...).

4.2 Expérimentation terrain

.../...

Les mesures sur le terrain sont réalisées sur la zone d'expérimentation mais lors de l'expérimentation d'une diminution de la puissance des antennes, l'ensemble des antennes relais situés à l'intérieur de la zone d'impact pour la couverture est pris en compte. »

Cette expérimentation, initiée par Robin des Toits et acceptée par le Gouvernement, avait suscité la candidature de 238 communes. C'est dire l'intérêt et l'attente de la population et des élus.

16 communes seront retenues par le Comité Opérationnel (COMOP).

Mais, après deux années de discussions et de mises au point, les opérateurs oeuvrent pour que l'expérimentation n'ait plus lieu qu'à un seul endroit et sur une antenne-relais par opérateur. L'expérimentation ne porterait plus que sur une seule Ville ; ce n'est plus l'exposition du public qui est réduite, mais l'expérimentation au point de perdre toute valeur ; on passe ainsi d'une expérimentation « ouverte » à une expérimentation « orientée » dont le résultat est fixé à l'avance : montrer la dégradation du service !!

Proposition de la Fédération Française des Télécoms (F.F.T.) en date du 09 Juin 2011 :

.../...

*« Le principe de l'expérimentation vise à **montrer la dégradation de la couverture 2G** sur le terrain après un abaissement effectif de la puissance d'**une antenne** sur le réseau en exploitation (configuration actuelle du réseau).*

*.../... **Afin de limiter l'impact client lors de cette expérimentation**, l'étude portera sur **une seule cellule** du réseau par opérateur.../... » (en gras : souligné par RdT)*

La « proposition des opérateurs » survient alors que l'OMS vient de classer les radiofréquences de la téléphonie mobile dans la catégorie « cancérigène possible » ; que le Conseil de l'Europe vient de demander un abaissement de l'exposition aux antennes-relais à 0,6 V/m ; et que France 3 a diffusé un documentaire accablant sur le dossier de la téléphonie mobile « Mauvaises Ondes » http://www.robindestoits.org/VIDEO-documentaire-Mauvaises-ondes-France-3-18-05-2011_a1238.html

Il est donc urgent d'appliquer le Principe de Précaution.

Et dans ce contexte, le Président du COMOP n'a pas rejeté cette « proposition » qui constitue pourtant un camouflet pour les institutions et les élus engagés envers les citoyens dans le souci de la Santé Publique.

Va-t-on voir à nouveau un politique trahir promesses et engagements pour ne pas froisser des industriels ?

Robin des Toits ne cautionnera pas un COMOP qui romprait ses engagements envers population et élus locaux.

Robin des Toits attend la réaction de l'Association des Maires de France (AMF) à ce coup de force.

Contact Presse :

Etienne CENDRIER – Tél. : 01 40 18 02 81